

ARRETE N° 283 du 06/01/2017

relatif à la constitution du jury du

DU Anglais Communication d'Entreprise

Pour l'année universitaire 2016/2017

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE

PARIS DIDEROT – PARIS 7

- VU le Code de l'éducation,
- VU l'arrêté n°2011-623 du 16 juin 2011 portant création du DU Anglais Communication d'Entreprise
- VU la proposition du responsable du diplôme en date du 15/11/2016 Et du Directeur de la composante en date du 15/11/2016

ARRETE

ARTICLE 1 - Le jury du DU Anglais Communication d'Entreprise

Est constitué comme suit pour l'année universitaire **2016/2017** :

NB : Un jury est composé d'au moins 3 membres

Nom Prénom	Grade ou Fonction	Etablissement Ou Entreprise	Qualité au sein du jury ¹
MINACORI Patricia	MCF	Paris Diderot	Président
MOORE Victoria	Vacataire	Paris Diderot	
DE LA RONCIERE Gordana	Vacataire	Paris Diderot	

ARTICLE 2 - Le Directeur de l'UFR Etudes Interculturelles de Langues Appliquées et le Directeur Général des Services de l'Université Paris Diderot - Paris 7 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Présidente de l'Université Paris Diderot-Paris 7
 Et par délégation
 Le vice-président de la CFVU

Maximilien CAZAYOUS

